Le lycée du Haut-Barr dispose d'un internat qui accueille les filles et les garçons internes des 3 lycées Savernois.

Les élèves sont logés dans des chambres de 2 à 4 élèves dans 3 bâtiments distincts (1 pour les filles et 2 pour les garçons).

Règlement intérieur de l'internat (Télécharger la version du 24/04/2025)

LIEU DE VIE

L'internat est fermé en journée de 7h45 à 17h30 sauf le mercredi où il ouvre à partir de 12h.

Toute absence doit être impérativement signalée. Pour toute sortie régulière justifiée, des plateaux-repas pourront être commandés avant 11h le jour-même.

En journée les internes sont considéré comme des demi- pensionnaires et peuvent sortir de l'établissement sous leur propre responsabilité selon leur emploi du temps. Après 18h, aucun interne n'est autorisé à sortir de l'enceinte du lycée sauf en cas de pratique sportive ou sortie organisée.

JOURNÉE ET SOIRÉE TYPE

17h30 : ouverture de l'internat et accès aux chambres.

18h à 18h15 : premier appel :
présence obligatoire de tous les internes au réfectoire

18h à 18h30 : repas

19h : étude obligatoire

20h15 à 21h30 : temps libre

21h30 à 22h : les élèves rejoignent leur bâtiment d'internat pour le dernier appel

Phoca PDF

6h45 : lever

6h45 à 7h30 : petit déjeuner

TRAVAIL SCOLAIRE

Le temps d'étude de 19h à 20h15 est obligatoire tous les soirs pour tous les internes, scolaires et apprentis des 3 établissements.

Les élèves se rendent dans les salles d'étude collective surveillées par des assistants d'éducation.

L'utilisation de l'ordinateur est autorisée pour faire les devoirs.

Les élèves effectueront en priorité leur travail scolaire. Ils pourront apporter de la lecture, dessiner (temps calme et de travail).

Phoca PDF